

PROGRAMME DE FORMATION

Prévention & Sécurité : Travaux en Hauteur.

Utilisation des PIR, PIRL

Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation des équipements temporaires de travaux en hauteur portables
Maîtriser les risques liés aux travaux en hauteur.

Public visé : Toutes personnes devant utiliser des PIR, PIRL, échelles portables et escabeaux.

Prérequis :

-EPI : chaussures de sécurité, Gillet, Gants, Casque.

Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

DUREE : 07 heures soit 1 jour

Nombre de stagiaires : De 4 à 10.

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.

Tarif : Formation INTER 240€ Net de taxes.
Formation INTRA nous consulter.

Dates des sessions : Nous contacter
04.68.95.74.09 ou consulter notre site
internet www.prpsafety.fr

CONTENU :

LES CONNAISSANCES 3h30

Accueil : Présentation du formateur et de l'organisme
Présentation individuelle des stagiaires et de leurs attentes.

Les travaux en hauteur

- Accidents et prévention
 - Contexte réglementaire et responsabilités
- Article R.4323-63 : Réglementation régissant les interdictions et obligations concernant les équipements à protections collectives et/ou individuelles

Caractéristiques des moyens de protection collective

Caractéristiques des moyens de protection individuelle

Choix d'un dispositif de protection individuelle

Les contraintes de travail en hauteur et les risques spécifiques dus aux : échelles portables, PIR, PIRL et escabeaux

La réglementation en matière de sécurité et les mesures de protection individuelle et collective

Les caractéristiques et domaines d'utilisation des différentes catégories de matériels utilisés

La réception, le stockage, le conditionnement du matériel, la signalisation.

- >> NF EN 131-1 et 131-2 ECHELLES
- >> NF P 93-353 et NF P 93-352 PIRL et PIR



PROGRAMME DE FORMATION
Prévention & Sécurité : Travaux en Hauteur.
Utilisation des PIR, PIRL

Moyens Pédagogiques : Salle de formation de 2m² minimum par personne pour la formation, supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

Moyens humains : Formateurs qualifiés. travaux en hauteur.

Matériel et équipements : PIRL, Echelles conforme. Zone de travail, matériel de balisage.

Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis : QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

Le lieu de formation :

191 Avenue de Prades, 66000 Perpignan
et/ou sur votre site si l'aménagement le permet.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

Responsable pédagogique et référent technique :

M. KAMEL BELKACEM.

contact@prpsafety.fr

VALIDATION : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

Actualisation : 3 ans.

Formation pratique : 3h30

- La vérification de l'état du matériel
- Étude de notice
- Exercices pratiques d'interventions
- Mise en place de PIRL PIR.
- Exercices adaptés au poste de travail et à l'activité de l'entreprise.

Évaluation :

- Evaluation des connaissances et des savoir-faire
- QCM.
- Bilan de la formation.
- Temps d'échange avec formateur/stagiaires
- Remise de questionnaires de satisfaction.

